

Adhésion 2024
Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

NOM (en majuscule)

Prénom

Profession (ou avant retraite, facultatif)

Adresse (en majuscule)

Code postal et commune.....

N° de téléphone (pour joindre pour sorties, annulation...)

Email

Je désirerais participer à : stages de prospection – fouilles archéologiques – traitement de mobilier
(entourez vos desiderata)

AAPO - Tarif des cotisations 2024		frais d'envoi du Bulletin <i>Archéo-66</i> , par voie postale	TOTAL
Cotisation membre standard	22 euros	(+ 9,50 euros)	
Cotisation réduite (étudiants non salariés, demandeurs d'emploi)	12 euros	(+ 9,50 euros)	
Cotisation de soutien de 66 € *	66 euros	(+ 9,50 euros)	
Don *	montant :		
* Pour les particuliers : 66 % du montant du don est déductible de votre Impôt sur le Revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu). Un justificatif (reçu fiscal) permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt (CGI, art. 200 et 238 bis) vous sera délivré.			

L'inscription est annuelle et la cotisation est fixée à **22 €** (ou **12 €** pour les étudiants non salariés et les demandeurs d'emploi). L'AAPO étant reconnue « association d'utilité publique », il est possible de payer une cotisation de soutien de **66 €** (dont les 2/3 seront déduits de vos impôts sur le revenu ; nous vous enverrons un récépissé).

Vers avril/mai 2024, le bulletin *Archéo 66* N°38 sera disponible (au siège de l'AAPO ou lors des conférences). Si vous souhaitez recevoir par la poste la publication annuelle de l'Association, joindre 9,50 € pour les frais d'envoi.

Je joins donc à ce formulaire ma cotisation pour 2024 de € (par chèque).

Renvoyez cette fiche avec votre chèque de cotisation à :

Association Archéologique des Pyrénées-Orientales,
74 avenue Paul Alduy,
66100 PERPIGNAN.